



FORMATION Gestion de l'amiante

Clientèle visée

Toutes les personnes impliquées dans la planification, la supervision ou la réalisation de travaux avec des matériaux contenant de l'amiante (MCA).

Méthode pédagogique

- Un exposé magistral assisté de diapositives;
- Un forum de discussion autour d'un thème.

Durée

Une séance de formation théorique de 4 heures.

Nombre de participants

Un maximum de 12 participants.

Évaluation des apprentissages

Chaque participant doit réussir un questionnaire d'évaluation à la fin du cours.

Objectifs

- Comprendre les exigences réglementaires;
- Connaître les différentes formes de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA);
- Comprendre les rapports d'analyse des échantillons de MSCA;
- Évaluer le niveau de risque avant d'entreprendre les travaux sur des MCA;
- Élaborer les procédures de travail et de disposition des MCA.

Contenu de la formation

Le contenu de cette formation répond aux exigences de l'article 69.15 du RSST, S-2.1, r.13 et de l'article 3.23.7 du CSTC, S-2.1, r.4.

- Les notions générales sur l'amiante;
- Le contexte réglementaire;
- Les effets de l'amiante sur la santé;
- Les normes relatives à l'échantillonnage;
- Comment vérifier la présence d'amiante dans les MSCA;
- Les moyens et équipements de protection individuels et collectifs;
- Les procédures sécuritaires à suivre pour les travaux à risque faible, modéré, élevé allégé et élevé;
- Le devis général d'amiante.